



LE BLAINVILLOIS



Décembre 2011
Nouvelle édition n°33

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Le Cabaret du Comité des Fêtes
- Les spectacles de Noël
- Le Conseil Municipal

DANS VOS AGENDAS



A RETENIR

Élections cantonales

Le premier tour des élections cantonales aura lieu le **dimanche 4 décembre**. Dans le cas d'un second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 11 décembre. Ouverture des bureaux de vote de 8h00 à 18h00, ne pas oublier de se munir de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Le 7 novembre dernier les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des votants (les conseillers de l'opposition municipale se sont abstenus) m'ont donné l'autorisation de signer avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) le nouveau CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE.

Ce contrat d'une durée de cinq années, va permettre à la Commune de bénéficier d'un soutien de la CAF dont le montant variera en fonction des activités réalisées et surtout du taux d'occupation nécessaire à atteindre dans les différents services proposés.

Nous allons donc tout mettre en œuvre pour nous rapprocher le plus possible de cet objectif afin de réduire au maximum l'intervention du budget de la Commune dans le fonctionnement des structures.

Les 16 et 17 novembre se sont tenues les réunions publiques où nous avons pu échanger avec nos concitoyens sur les actions et projets réalisés et ceux programmés pour 2012 et les années à venir.

Au cours de ces deux rencontres, des Blainvillois se sont plaints du stationnement intempestif de véhicules sur les trottoirs, de véhicules roulant à une vitesse excessive notamment devant les écoles, des abords des points tris ou des bennes à déchets verts qui, malgré le passage régulier des agents de la communauté de communes, ressemblent à des décharges sauvages, de trottoirs jonchés de déjections canines,...

En cette période où de nombreux travaux sont en cours (réfection d'avaloirs, restauration de parties de chaussées, travaux d'assainissement etc..) les agents communaux ou intercommunaux assurent au maximum les missions qui sont les leurs mais n'ont pas à réaliser les tâches qui incombent à chacun de nos concitoyens.

Aussi, il me revient, comme nous l'avons déjà fait dans de précédents BLAINVILLOIS, de rappeler que le respect d'autrui, le respect de notre environnement passe par celui des règles qui régissent le BIEN VIVRE ENSEMBLE.

BIEN VIVRE ENSEMBLE, c'est aussi profiter des moments de convivialité, de bons moments en famille ou entre amis...alors j'espère que chacune et chacun saura vivre pleinement ces temps de bonheur partagé tout au long de ce mois de décembre et je vous souhaite d'agréables et belles fêtes de fin d'année.

Annie FARRUDJA

**Le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble des
Agents Territoriaux vous souhaitent de bonnes
fêtes de fin d'année.**

A NOTER

Fermetures

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie et la Médiathèque seront fermées les **samedis 24 et 31 décembre**.

Le service Enfance-Jeunesse (crèches, Macaron) sera fermé du **26 décembre 2011 au 2 janvier 2012**.

Le LAEP et la ludothèque seront fermés du **19 décembre 2011 au 2 janvier 2012**.

Le CCAS sera fermé du **22 décembre au 2 janvier 2012**. L'annexe du Haut des Places sera fermée le **28 décembre**.

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 12 décembre à partir de 14h30**. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Le **jeudi 15 décembre**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Scrabble

Il n'y aura pas de scrabble le mardi 27 décembre.

Don du sang

Mercredi 14 décembre, don du sang à la Salle des Fêtes de Damelevières de 16h00 à 19h30. Pour un 1^{er} don, merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Objets encombrants

Mercredi 7 décembre - Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

Calendrier des chasses

Bois de Blainville et bois l'Abbé : lundi 5 - mardi 6 - mardi 20 - lundi 26 décembre.

Bois du Haut des Places : jeudi 1^{er} - jeudi 15 décembre.

Bois d'Einvill - D9 - lieu-dit Mortaménil : samedi 3 - samedi 10 - samedi 17 - samedi 24 - samedi 31 décembre.

Les potes à Michou : samedi 3, dimanche 4, samedi 17, dimanche 18 décembre.

G/F d'Adoménil : samedi 3 - mardi 6 - mardi 13 - jeudi 15 - mardi 20 - jeudi 22 - mardi 27 décembre.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Rendez-vous à 13h30 à la MFC

Samedi 3 circuit Vigneulles - samedi 10 circuit Barbonville - samedi 17 circuit Charmois.

Chez nos voisins damelibériens

Dimanche 11 décembre - loto organisé par le Comité des Fêtes, animé par Françoise et Bruno.

Ouverture des portes à 13h00, salle des fêtes. Réservations au 03 83 75 74 25.

Listes électorales

Pour voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, en 2012 par exemple, vous devez être inscrit avant le 31 décembre 2011.

Pour cela, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune. Ne pas oublier que la Mairie sera fermée le samedi 31 décembre 2011.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : exposition

«Noël et autres fêtes de l'hiver»

Cette exposition présente Noël et les autres fêtes de l'hiver, les cérémonies et les réjouissances. Elle explique l'histoire et la signification de ces festivités qui rythment l'hiver et invite chacun à les partager.

> Du 1^{er} au 30 décembre

> Mardi 13 décembre à 18h00 : soirée littéraire à thème libre



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 décembre - Concours de tarot

Organisé par l'AMFC. Concours libre à 15h00 - Repas choucroute à 19h00. Inscriptions sur place.

Dimanche 4 décembre dès 14h30 - Thé dansant

Le club Dam'Loisirs organise un thé dansant, animé par l'orchestre Jean-Claude MAUSOLEO. 7 euros (brioche offerte). Salle des fêtes de Damelevières.

Jeudi 8 décembre dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre FUSION ORCHESTRA. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 17 décembre à 14h30 - Conférence

Organisée par Les amis de Georges, animée par Daniel REINER. "Situation nouvelle au Proche Orient", entrée gratuite, Salle Jean-Baptiste Clément, Maison des Associations.

Mardi 20 décembre de 14h00 à 16h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place.

Jeudi 22 décembre dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Claude MICHEL. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

SAINT NICOLAS

Dimanche 4 décembre, le Saint-Patron des Lorrains arrivera en gare de Damelevières à 12h50 pour retrouver sa calèche et son traditionnel parcours. Nous pourrons le suivre ensuite :

13h20 : Lotissement Bellevue

13h40 : Place rue de Vitrimont

13h55 : Centre commercial - Haut des Places

14h15 : Place de Lorraine

14h35 : HLM Route de Mont sur Meurthe

14h50 : Lotissement les Meys Hallats

15h10 : Place Route de Landécourt

15h25 : Rond-point de la Tuilerie

16h00 : Lotissement Beau Soleil

16h15 : HLM Grande Muraille

16h30 : Place Centrale Cités Ouest

16h50 : Les Sorbiers

Arrivée Salle des Fêtes de Damelevières

CONCERT DE NOEL



La musique au fil du temps

Spectacle de Noël sur le thème de la musique des origines à aujourd'hui (tous les arts y sont réunis, musique, danse et théâtre). Partir à la découverte de tous les genres musicaux, en constante évolution tout au long des siècles, tel est le rêve d'une jeune musicienne. La magie de Noël permettra-t-elle à cette jeune fille de réaliser son vœu ?

Spectacle proposé par l'École de Musique Municipale de Blainville-sur-l'Eau avec l'ensemble des élèves et de l'équipe pédagogique.

Samedi 10 décembre à 20h30 - MFC

CABARET

Plumes, chorégraphies et bons petits plats, tel était le programme de la soirée Cabaret organisée par le Comité des fêtes samedi 5 novembre 2011. Plus de 220 spectateurs ont pu apprécier les artistes de la troupe Precious Diamond venus présenter leur nouvelle revue,



tout en dégustant un repas gastronomique spécialement préparé par un traiteur local. Des dizaines de costumes originaux, des paillettes, du strass en pagaille, le tout au service de tableaux hauts en couleur à l'image des plus grands cabarets parisiens. Le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau a offert aux participants un voyage dans le monde du Music-hall, les emportant à Paris (french cancan et costumes à plumes), aux Etats-Unis (charleston et comédies musicales), ou encore au carnaval de Venise, en Chine ou au Brésil... Sans oublier bien évidemment les voix à couper le souffle des chanteuses et chanteurs... Une nouvelle soirée inoubliable applaudie par tous.



ARBRE DE NOEL

Deux spectacles pour tous

Nouveauté cette année, les élèves de maternelles assisteront au sein même de leur école au spectacle "Les aventures de Mistigri" proposé par Magginet et Cie. Cela se déroulera le jeudi 15 décembre à l'école Jean Jaurès et le vendredi 16 décembre à l'école maternelle du Haut des Places. Les deux représentations



auront lieu le matin.

Quant aux plus grands, ils sont tous invités au "Petit concert entre amis" proposé par Rocky Bulle, un spectacle de chansons conçu spécialement pour eux. Rendez-vous **mercredi 14 décembre à la MFC à 14h30**. L'entrée est gratuite



CCAS

Samedi 12 novembre, 28 Blainvillois sont partis au Zénith de Nancy pour assister au spectacle consacré à Luis Mariano. Emportés par les airs de "La route fleurie" ou de "Mexico", tous les participants sont revenus enchantés. Cette sortie s'inscrivait dans les différentes propositions faites par le CCAS, notamment le partenariat avec le cinéma Impérial de Lunéville, qui rencontre toujours un beau succès. La prochaine séance aura d'ailleurs lieu **mercredi 21 décembre à 17h30** avec la projection du film "Intouchables". Les inscriptions sont à prendre lundi 19 et mardi 20 décembre de 15h00 à 17h00.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

IMAGINONS...

Blainville n'est pas une ville réputée pour ses monuments célèbres, son patrimoine historique ou ses infrastructures touristiques. Et pourtant, c'est une ville attractive, parfaitement desservie par le fer ou la route.

C'est un bourg centre à la campagne disposant depuis longtemps de solides infrastructures urbaines et de multiples services, sans avoir les désagréments de la grande ville.

Bref, une ville à taille humaine, où il ferait bon vivre si la qualité de la vie faisait davantage partie des préoccupations municipales.

Imaginons une ville accueillante avec des voiries propres et en bon état qui ne seraient pas envahies par la végétation, où les points-tri ne seraient pas transformés en décharges sauvages.

Imaginons une ville coquette avec un fleurissement digne de ce nom où les massifs seraient régulièrement entretenus.

Imaginons une ville paisible où l'on vivrait dans la sérénité et la tranquillité, une ville où la médiation humaine remplacerait avantageusement l'œil froid de la vidéosurveillance.

Imaginons une ville agréable où l'on pourrait flâner en toute quiétude sur des berges aménagées le long de la rivière ou bien emprunter confortablement des chemins ruraux réhabilités.

Imaginons une ville modernisée où l'éclairage public serait rénové et adapté aux nécessaires économies d'énergie.

Imaginons une ville animée, dynamique, innovante où chacun aurait envie de rester durant ses temps libres, pour partager des moments forts ou des activités nouvelles de détente et de loisirs.

Enfin, imaginons que les Blainvillois puissent VRAIMENT dire :

"À Blainville, j'y vis bien !"

En attendant, nous leur souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

G.Demonet, O.Martet, A.Collet, E.Oudin, N.Gallois

Madame le Maire ouvre la séance et propose une minute de silence en hommage à M. Maurice VILLAUME – Maire de Damelevières et Vice-Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Madame le Maire propose à l'Assemblée délibérante, l'inscription de trois questions supplémentaires à l'ordre du jour. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 septembre 2011 est soumis à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à la majorité (5 voix contre).

Le Conseil à l'unanimité des votants :

- adopte l'institution de la taxe d'aménagement au taux de 2 % qui remplace la Taxe Locale d'Equipement qui était au même taux,
- adopte l'admission en non-valeur de 3 créances irrécouvrables pour un montant de 597,09 euros,
- valide la cession de parcelle de 26 m² au profit de Mme FLORENTIN pour l'euro symbolique,
- donne (5 abstentions) l'autorisation à Madame le Maire de signer le contrat Enfance Jeunesse et à finaliser ce contrat. Les modalités de ce contrat ont été présentées et étudiées par deux commissions "Jeunesse, Sport, Vie Associative" et "Solidarité, Lien Social" du mercredi 19 octobre 2011 à laquelle participait également la conseillère de la CAF. Ce contrat permettra en 2012 de bénéficier de prestations. Ainsi, il est signalé qu'un taux d'occupation maxi permettra d'obtenir une subvention de 150 000 euros,
- adopte le maintien de la participation des collectivités territoriales pour la formation des agents territoriaux à 1 %,
- donne un avis favorable sur l'opération immobilière menée par Batigère Nord-Est concernant la cession des immeubles Gascogne et Saintonge situés impasse de la Meurthe au profit de l'Office Public de l'Habitat de Lunéville,
- valide la modification de l'article 11 des statuts du SIVU de la zone des sables concernant la Contribution Economique Territoriale,
- adopte le programme de coupe concernant la gestion forestière communale,
- donne un avis favorable sur les demandes d'entrées ou de sorties des collectivités ayant fait une demande au SDAA 54,
- adopte la modification de temps de travail d'un Adjoint Technique de 2ème classe.

Le Conseil, à la majorité :

- adopte après débat (5 voix contre) la grille tarifaire 2012 des salles,
 - vote un budget supplémentaire (5 voix contre) avec :
 - en fonctionnement un budget en équilibre en recettes et dépenses de 76 277 euros,
 - en investissement un budget en équilibre en recettes et dépenses de 114 807 euros qui permettra d'assurer la poursuite des aménagements ludiques et sportifs et l'acquisition de matériel divers (sport, culturel et de loisirs).
 - Après un rappel de la teneur du courrier relatif au fonctionnement des accueils périscolaires MACARON et BRIMBELLE, Mme le Maire souligne que dans le cadre de la mission de service public, il est nécessaire de proposer un mode de gestion qui allie pérennisation des services, égalité de traitement, et une politique tarifaire à valeur sociale.
- S'il s'agit de concilier les contraintes et les valeurs de la commune, il est difficile de prendre en compte toutes les situations et d'éviter les considérations démagogiques tendant à simplifier un débat complexe.
- Certains membres de l'opposition ont parfaitement pris connaissance de cette problématique liée à la gestion d'une politique publique municipale dans le cadre de la commission "Petite Enfance" organisée en Mairie le 19 octobre 2011, en présence de la représentante de la CAF 54.
- Madame le Maire cède la parole à M. BOURGUIGNON qui relate les données relatives à la qualité de l'eau distribuée à Blainville-sur-L'Eau. Des efforts conséquents ont été réalisés sur la teneur en chlorate, ce qui fait dire à l'ARS que l'eau distribuée est d'excellente qualité.
 - Madame le Maire fait état du rapport annuel de Batigère Nord-Est et MMH.
 - Madame le Maire précise que l'absence d'article proposé par le groupe d'opposition au mois d'octobre 2011 dans le Blainvillois vient de l'application de la règle commune obligeant les rédacteurs d'articles à ne traiter que des affaires purement communales au sein du bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance.

AIDES AUX PROPRIETAIRES

Réduire ses factures de chauffage en réalisant des travaux dans son logement

La Communauté de Communes du Val de Meurthe propose des aides aux propriétaires occupants ayant des ressources modestes (ex : pour une personne : 11 358 euros / an) pour prendre en charge le diagnostic thermique du logement et les coûts afférents aux travaux. Par ailleurs, une aide vous est proposée pour l'établissement d'un plan de financement, et le suivi du bon déroulement des travaux.

Alors n'hésitez pas !! Contactez Mr Trochain à la CCVM : 03 83 72 38 32 pour savoir si vous êtes éligibles.

